

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE GROUP INTERNATIONNAL » en abrégé « IGI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SIDECI GBINTA, Lot
1798, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le mercredi 18 octobre 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE GROUP INTERNATIONNAL

» en abrégé « IGI »

Objet : Formation, consultance et assistance;
Exploration et exploitation des pierres et métaux précieux; Tous travaux de bâtiments et travaux publics; Minages et forage; Drainage et assainissement; Aménagement foncier, lotissement et vente de terrains et immobiliers; Achat, vente et commercialisation des produits pétroliers et gaz; Quincaillerie et vente des matériaux de construction; Ingénierie informatique, maintenance, sécurité informatique et réseaux communication; Prestations diverses; Logistique; Négoce; Etude d'impact environnementale et social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SIDECI GBINTA, Lot
1798, Ilot 00

Dirigeant(s) M GOUE MOMINE JEAN CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11421 du 18/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74135/GTCA/RC/2023 du 18/10/2023

